

RO SERVICE+ CONDITIONS RELATIVES A LA GARANTIE DE 5 ANS ET MONTANT MAXIMAL DES REPARATIONS

1. Généralités

1. Si un nouvel outil, une nouvelle machine ou un nouvel appareil ROTHENBERGER (désignés ci-après par « Outil ») est enregistré(e) à RO SERVICE+ sur www.rothenberger.com, ROTHENBERGER Werkzeuge GmbH, Industriestr. 7, 65779 Kelkheim, Allemagne (ci-après « nous ») octroie des garanties selon les dispositions suivantes. Nous consentons par ailleurs à un montant limite des frais de réparation pour les outils enregistrés selon les dispositions suivantes.

2. L'enregistrement à RO SERVICE+ se fait uniquement en ligne et peut être réalisé par le revendeur au moment de la vente ou par l'acheteur lui-même. Les conditions de service ne s'appliquent que si le client est un entrepreneur (§ 14 BGB), une personne morale de droit public ou un fonds spécial de droit public.

3. RO SERVICE+ est disponible après achat uniquement dans les pays où il est proposé. Soit, à l'heure actuelle, la Belgique, l'Allemagne, la France, l'Italie et les Pays-Bas.

4. Le client assume les risques inhérents au transport lors de l'envoi et des retours des outils. Cela vaut également lorsque les frais d'envoi sont à notre charge.

5. L'ensemble des prestations réalisées dans le cadre du RO SERVICE+ sont soumises au droit allemand, à l'exclusion de la Convention des Nations-Unies sur les contrats de vente. Ces dispositions ne s'appliquent pas aux prétentions légales à la garantie.

6. Les outils remplis d'acide doivent être vidés par le client avant le transport et emballés conformément aux réglementations en vigueur (par exemple UN3457). Les mesures nécessaires doivent être prises pour empêcher tout écoulement de résidus dans des conditions normales de transport.

7. Lors de l'envoi et du retour de gaz ou de batteries, toutes les dispositions légales et réglementaires applicables au transport des marchandises doivent être respectées, en particulier les dispositions relatives au transport de marchandises dangereuses.

8. Il n'existe aucun droit à la livraison d'un nouvel appareil ; nous sommes en droit de fournir un appareil de remplacement dans un état équivalent, mais pas nécessairement neuf.

9. En cas de remplacement dans le cadre de la garantie ou du plafonnement des frais de réparation, l'appareil envoyé par le client peut être mis au rebut sans autre consentement explicite séparé.

2. Garantie générale de 5 ans relative à RO SERVICE+

1. La garantie est de cinq ans et prend effet à l'achat du nouvel outil par le premier acheteur chez le revendeur. La date sur le justificatif d'achat fait foi. La garantie n'est applicable qu'au client qui enregistre l'outil et n'est pas transférable à une autre personne.

2. Pour que la garantie puisse s'appliquer, il est nécessaire que (i) le client enregistre dans les quatre semaines suivant la date d'achat l'outil via le lien suivant account.rothenberger.com et que (ii) le client respecte les cycles de maintenance et les instructions d'entretien indiqués dans le mode d'emploi.

3. Au titre de la garantie, nous proposons gratuitement des réparations pour les défauts induits par des vices matériels ou de fabrication. Les consommables (en particulier les batteries, les câbles de poussée, les kits Frontglas et le boîtier de la tête de caméra, les flexibles, les filtres, les brosses à charbon, les mâchoires de serrage, etc.) sont exclues de la garantie. Le revendeur ou le client doit faire valoir le droit à la garantie en ligne, sur le portail RO SERVICE+. Pour les outils renvoyés sans passer au préalable par cette étape, aucune garantie ne s'applique et nous nous réservons le droit de refuser la réception de l'outil. Le justificatif d'achat portant la date d'achat doit être soit scanné et téléchargé lors de l'enregistrement ou de la demande d'application de la garantie, soit joint en copie à l'outil.

4. Les réparations entrant dans le cadre de la garantie doivent exclusivement être réalisées par nos ateliers et prestataires agréés.

La garantie ne s'applique pas aux utilisations non conformes, telles que :

- l'utilisation excessive de l'outil
- l'utilisation d'outils inappropriés
- l'usage de la force
- les dégâts provenant de facteurs externes tels que le sable ou la suie
- les dégâts causés par le non-respect du mode d'emploi, par ex. raccordement à une tension secteur / un courant erroné(e) ou le non-respect de la notice constructeur
- une utilisation prolongée et un usage industriel

5. La garantie ne s'applique pas non plus pour (i) les outils entièrement ou partiellement démontés, (ii) les dégâts causés par des tentatives de réparation ainsi que (iii) les outils ayant fait l'objet d'ajouts ou d'altérations. Le client n'est pas habilité à céder ses droits à la garantie.

6. Toutes les pièces d'origine qui sont remplacées à l'occasion d'une prestation de service ou de garantie deviennent notre propriété tandis que les nouvelles pièces ou les pièces remplacées sont la propriété du client. Les prestations de service ou de garantie ne prolongent ni ne font recourir la période de garantie.

7. Nous nous réservons le droit de proposer, en lieu et place d'une réparation, un outil similaire, un outil neuf de la gamme en cours, de nouveaux composants ou encore une solution personnalisée et équitable. En cas d'impossibilité de notre part de procéder à la réparation ou au remplacement, nous rembourserons la valeur vénale du produit.

8. Le transport depuis le client jusqu'à nous est gratuit pour le client à condition d'utiliser le service d'enlèvement proposé. La demande doit en être faite via le portail de service et un conditionnement approprié pour le transport doit être choisi. L'appareil peut sinon être remis au revendeur. Le client assume les risques inhérents au transport lors de l'envoi et des retours.

3. Garantie de 3 ans pour toutes les batteries CAS & AMPShare

1. Par dérogation au point 2.3 (exclusion de garantie pour les pièces d'usure), nous accordons une garantie de trois ans sur nos batteries CAS & AMPShare. Celle-ci prend effet à compter de la date d'achat par le premier client final, la date figurant sur la facture originale faisant foi. Pour bénéficier de la garantie sur les batteries CAS ou AMPShare achetées séparément, l'acheteur doit les enregistrer dans les quatre semaines suivant la date d'achat.

2. Si la batterie CAS ou AMPShare est fournie avec l'outil lors de l'achat, il n'est pas nécessaire de l'enregistrer séparément pour bénéficier de la garantie.

4. Plafond des frais de réparation

1. Autre avantage de RO SERVICE+ : le plafonnement des frais de réparation. Vous êtes ainsi, en tant que client, assuré qu'une réparation ne coûtera pas plus cher que le tarif maximum indiqué pour chaque outil et à un instant T sur la page d'accueil du RO SERVICE+ (www.rothenberger.de/service). Vous bénéficiez ainsi d'une sécurité maximale en matière de coûts. Si les réparations sont inférieures au plafond des coûts, seule l'intervention en elle-même (matériel et main d'œuvre inclus) vous est facturée. Si l'appareil envoyé ne correspond pas à celui indiqué lors de l'enregistrement de l'ordre de service, nous nous réservons le droit d'ajuster le plafond des frais de réparation en conséquence.

2. Si une réparation n'est pas possible ou non rentable, du fait par exemple du trop grand endommagement d'un outil rendant la remise en état économiquement peu pertinente ou si une pièce de rechange n'est plus disponible pour des appareils anciens, nous nous réservons le droit, de proposer, en lieu et place d'une réparation, un outil similaire, un outil neuf de la gamme en cours, de nouveaux composants ou encore une solution personnalisée et équitable. Notre objectif premier est de garantir votre satisfaction.

3. Dans le cas des outils partiellement ou entièrement démontés ainsi que les dégâts résultant de tentatives de réparation ainsi que des outils sur lesquels des ajouts ou des altérations ont été réalisés, nous nous réservons le droit, d'échanger l'outil, dans la limite du plafond des réparations, contre un outil similaire, un outil neuf de la



gamme en cours, de nouveaux composants ou encore une solution personnalisée et équitable.

5. Protection des données

Nous collectons et traitons les données à caractère personnel aux fins et dans le cadre de nos services, de nos commandes de réparation et dans notre intérêt légitime, art. 6, al. 1 b) + f) RGPD. Vous trouverez de plus amples informations sur le traitement des données à caractère personnel par nos soins ainsi que sur les droits y afférents sur notre site Internet à l'adresse <https://rothenberger.com/fr-fr/protection-des-donnees>.

6. Droit d'opposition selon l'article 21 du RGPD

Vous avez le droit de vous opposer à tout moment, pour des raisons tenant à votre situation particulière, à un traitement des données à caractère personnel vous concernant effectué sur la base de l'article 6, paragraphe 1, point e) ou f), du RGPD, y compris à un profilage fondé sur ces dispositions.

Le responsable ne traite plus les données à caractère personnel vous concernant, à moins qu'il ne puisse démontrer qu'il existe des motifs légitimes et impérieux pour le traitement qui prévalent sur vos intérêts, vos droits et vos libertés, ou que le traitement sert à faire valoir, à exercer ou à défendre des droits en justice.

Si les données à caractère personnel vous concernant sont traitées à des fins de prospection directe, vous avez le droit de vous opposer à tout moment au traitement des données à caractère personnel vous concernant à de telles fins de prospection ; cela s'applique également au profilage dans la mesure où il est lié à une telle prospection directe.

Si vous vous opposez au traitement à des fins de publicité directe, les données à caractère personnel vous concernant ne seront plus traitées à ces fins.

Lorsque vous utilisez des services de la société de l'information, vous avez la possibilité, nonobstant la directive 2002/58/CE, d'exercer votre droit d'opposition au moyen de procédures automatisées utilisant des spécifications techniques.

Contact :

ROTHENBERGER Werkzeuge GmbH

Service Center

Am Hühnerberg 4

65779 Kelkheim/Allemagne

Téléphone + 49 (0) 6195 / 800 - 8200

Fax + 49 (0) 6195 / 800 - 7491

service@rothenberger.com